

InFOgirondine : Bonne rentrée / Moyens / Candidats aux concours / Rapport inspection sur la classe de seconde / Retraite / arrêt de travail/ pass culture / école inclusive

Dans cette inFOgirondine, nous te parlerons :

- Des moyens et des DGH ;
- Du manque de candidat aux concours ;
- De la classe de seconde ;
- Des retraites ;
- De l'indemnisation des arrêts de travail ;
- Du pass culture ;
- De l'école inclusive ;
- De la dernière Formation Spécialisée Santé,Sécurité, Conditions de Travail Académique.

(F3SCT)

Dans « le saviez-vous » tu pourras lire le dernier communiqué de la confédération : « Pain, Paix et liberté ! »

Tu trouveras en pièce jointe, la **Motion CE Union Départementale des Retraités FO 33 du 11 mars 2025** : « Les retraités ne se laisseront pas plumer ! Il en va de nos conditions de vie et de nos droits ! »

Information de dernière minute : opération collègue mort et grève des personnels demain au collège de Pauillac pour demander des moyens supplémentaires.

FO réclame des moyens pour les établissements.

Dans la précédente inFOgirondine, nous t'avons parlé des établissements qui ont refusé la répartition de la DGH et qui réclament des moyens supplémentaires : heures, heures pour le chant choral, rétablissement complet du pass culture.

D'après les premières remontées voici quelques informations :

– sur la non suppression des 4000 ETP

il y a une répartition heures-postes / HSA qui continue de détruire des heures-postes, augmenteront ainsi les mesures de carte de scolaire, les BMP et collègues travaillant sur plusieurs établissements... et ce ratio amplifie aussi la mise en concurrence des professeurs entre eux et des matières entre elles.

Finalement le département perd 752 heures postes (126,1 en Lycée et 625,9 au collège) soit l'équivalent de 41 postes de professeur (34,7 postes au collège et 7 postes au lycée).

Dans le même temps il y a 559 h de plus d'HSA par rapport à l'année dernière (335,25h au Lycée et 223,9h au collège) ; ce qui veut dire qu'en lycée on aurait pu créer 11 postes de professeurs de Lycée en plus au lieu d'en supprimer 7 ; et au collège, parmi les suppressions 12 auraient pu être conservés. Cependant au lycée Daguin, suite à une réclamation du proviseur 30 HSA ont été transformées en 30 heures postes. Il faut donc tenter de refuser les HSA, pour éviter la suppression d'un poste et/ ou les compléments de service. (Deux collèges illustrent déjà ces deux situations)

– **Sur le chant choral** : Il n'y a plus qu'une heure financée donc pour la deuxième heure il faudrait la prendre sur l'autonomie. Antérieurement, la DSDEN finançait les deux heures.

– Le "savoir-nager" n'est pas financé sur la DGH, on demande aux chefs d'établissement de transformer une heure en HSE c'est à dire de le financer sur les fonds propres de l'établissement.

– En sciences certains chefs font du chantage "si vous n'acceptez pas les HSA, on supprime des groupes"

– ZOOM sur le lycée Daguin, plus d'AP de français en seconde, L'autonomie n'est pas suffisante pour répondre à tous les besoins. On peut piocher dans l'autonomie pour remettre de l'AP en seconde mais au détriment par exemple de groupes en SVT, c'est donc provoquer la concurrence entre les disciplines voire les collègues.

Pour FO, la concurrence entre les collègues et les disciplines n'est pas une alternative envisageable. Pour le SNFOLC, il ne faut pas se tromper de cible. La cible c'est le gouvernement qui ne nous donne pas des moyens. **FO est contre l'autonomie car elle permet de gérer la pénurie de moyens, crée de mauvaise ambiance entre collègues, territorialise l'enseignement. FO est pour le retour à des horaires fléchés. Cela a pour intérêt que l'instruction soit la même sur le territoire français !**

Il faut savoir que pendant les vacances scolaires, la FNEC FP-FO a réuni mercredi 26 février les membres de sa Commission Exécutive et ses coordonnateurs académiques pour faire le point et discuter des initiatives en cours. Elle porte à la connaissance de tous [l'appel du comité des écoles et établissements de l'Yonne mobilisés](#).

La FNEC FP-FO invite ses syndicats à relayer cet appel et à le mettre à la discussion partout. On ne se laissera pas enfermer dans « la machine bien huilée » que le ministère et ses représentants veulent nous imposer. Continuons à nous organiser, à nous coordonner, avec nos Unions départementales et dans l'unité, avec les parents d'élèves, avec tous ceux qui refusent le saccage de l'École publique ! "Pour en savoir plus, tu peux lire le [communiqué de la FNEC FP-FO](#).

Si tu souhaites organiser une HIS dans ton établissement, n'hésite pas à nous contacter. De même si vous avez fait une motion au C.A ou une motion en HIS, tu peux nous l'envoyer par mail.

Manque de candidats au concours d'enseignants :

Le Ministère de l'Éducation Nationale a publié le nombre des inscriptions aux différents concours de recrutement des professeurs du second degré.

Les statistiques font apparaître toute l'ampleur de la crise. Les seuls concours internes et externes enregistrent un déficit de 2 695 candidats par rapport à 2024. En huit ans le nombre des inscrits est passé de 117 241 à 77 021 (soit une diminution de 40 220 de personnes). Tous les corps sont concernés : de 2018 à 2025, les effectifs chutent pour l'agrégation externe de 29,99 % en mathématiques, de 36,18% en lettres classiques, de 45,25% en allemand, pour le CAPES externe de 46,10 % en documentation, de 47,88% en physique chimie, de 58,08 en espagnol, et de 29,99% pour le CAPEPS externe.

La conclusion est claire : les métiers de l'Éducation n'attirent plus. Cette crise met à mal la communication officielle. Pour en savoir plus, tu peux lire le [communiqué du SNFOLC](#).

La classe de seconde : quand les remèdes s'avèrent pires que le mal

L'Inspection Générale a remis un rapport sur la classe de seconde qui ne dissimule en rien la situation alarmante qui prévaut actuellement : « depuis la mise en place des tests de positionnement en début de seconde, on observe [...] en voie générale et technologique et en voie professionnelle, une baisse du score moyen en français » (p. 15) , les « cohortes d'élèves disposent d'une moindre maîtrise des connaissances fondamentales et disciplinaires et rencontrent de plus en plus de difficultés à en acquérir de nouvelles » (p. 14).

Les solutions qu'elle propose s'orientent dans trois directions :

- Plus de territorialisation, voir [le communiqué du SNFOLC](#) ;
- Plus d'endoctrinement, [voir le communiqué du SNFOLC](#) ;

Les « programmes [seraient] trop exigeants », « trop cloisonnés ». Dans les établissements, la répartition des moyens d'enseignement ferait la part trop belle aux disciplines alors qu'il serait nécessaire de consacrer plus de temps aux méthodes et à l'accompagnement. Il faudrait « proposer des axes d'amélioration de l'utilisation actuelle de la DHG pour mieux accompagner les apprentissages des élèves : aide aux devoirs ; soutien pour pallier les carences d'expression écrite, améliorer la richesse du lexique, renforcer les capacités de calcul ; développement des compétences psychosociales et de la persévérance scolaire ; projet spécifique de classe ». **Ce renoncement à instruire s'accompagne d'une volonté inquiétante de renforcer l'instrumentalisation politique et le formatage idéologique des élèves.** L'Inspection générale préfère employer le terme d'« engagement », connoté plus positivement : « en s'engageant dans des actions concrètes, un lycéen découvre que ses idées, ses initiatives et ses actions peuvent avoir des effets sur son environnement ». Mais bien sûr tous les militantismes ne se valent pas. La jeunesse est sommée de choisir ceux qui respectent « les valeurs de la République », en clair ceux qui sont conformes au programme du parti politique au pouvoir.

- Plus de travail pour les personnels, [voir le communiqué](#).

Pour en savoir plus, tu peux lire ici le [communiqué du SNFOLC](#).

Conclave et retraite

La confédération CGT-Force Ouvrière est sortie du conclave concernant les retraites et l'a expliqué dans sa déclaration liminaire. « [...]La lettre du chef du gouvernement est un vrai carcan. Elle va forcément réduire le champ des possibles quant aux solutions que nous pourrions trouver. Le grand risque : aboutir au maintien du statu quo, avec un âge légal qui restera ancré sur les 64 ans. En définitive, d'une part, nous ne pourrions pas toucher à la borne d'âge et d'autre part, ce sera encore aux salariés que les efforts seront demandés, or le déficit actuel est de 6 milliards d'euros alors que les aides publiques aux entreprises sans aucune contrepartie représentent 173 milliards d'euros.

De plus, le mélange entre les régimes de retraite du privé, du public et des régimes spéciaux, des indépendants et des agriculteurs, laisse supposer un projet de retraite universelle par points que nous rejetons toujours. Nous ne sommes pas légitimes pour parler des régimes de retraites des agriculteurs ni de ceux des indépendants.

Nous ne participerons ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans un processus gouvernemental dit « délégation paritaire permanente ». [...] » Pour en savoir plus, tu peux lire aussi l'[explication du secrétaire général de la confédération](#), Frédéric Souillot.

De plus, maintenant, c'est la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) qui devient la cible. En effet, la Cour des comptes n'hésite pas à affirmer : « *A court terme, la CNRACL constitue donc l'un des principaux enjeux de rééquilibrage financier des régimes de retraites obligatoires* ».

FO Fonction publique tient à rappeler que, pendant des décennies, la CNRACL a été la grande contributrice dans la solidarité inter-régimes, à hauteur de 100 milliards. Sans cela, leur pension était garantie jusqu'en 2050.

De plus, le développement inacceptable de l'emploi contractuel constitue un manque à gagner gigantesque pour les recettes de la caisse. C'est le développement de la précarité qui nuit aux personnels et déséquilibre la CNRACL !

FO Fonction publique dénonce la volonté gouvernementale de s'en prendre aux retraites des fonctionnaires en jetant le discrédit tour à tour sur le Code des pensions civiles et militaires puis sur la CNRACL.

FO Fonction publique rappelle ses revendications :

- abrogation de la Loi sur les retraites ;
- maintien du Code des pensions civiles et militaires et de la CNRACL ;
- titularisation de tous les agents contractuels qui le souhaitent.

Pour en savoir plus, tu peux lire le [communiqué de la FGF-FO](#).

Indemnisation des arrêts maladie : Une stigmatisation inacceptable !

Pour la FGF-FO, cette baisse de 10 % de rémunération en cas de congé pour maladie ordinaire ne luttera en rien contre le soi-disant absentéisme plus élevé dans la fonction publique que dans le secteur privé. Ces chiffres sur l'absentéisme ont servi de prétexte à l'éphémère ministre de la Fonction publique G. KASBARIAN, mais ont été vite contredits par le rapport annuel de la DGAFP dès novembre 2024.

En réalité, le nombre de jours d'arrêt maladie en 2023 dans le privé est 10,3 par salarié contre 8,9 jours dans la fonction publique de l'État. Si on prend l'ensemble de la fonction publique (État, territoriale et hospitalière), c'est 12 jours par an.

Cette nouvelle mesure est à nouveau une décision politique de considérer les agents de la fonction publique comme simple variable d'ajustement budgétaire. Celle-ci va continuer à réduire le pouvoir d'achat des agents de la fonction publique, participer à la détérioration de leurs conditions de vie et continuer à les paupériser.

A la suite de l'allocution du président de la République, la FGF-FO s'inscrit dans la déclaration suivante de notre confédération : « FO ne veut participer ni à l'instrumentalisation ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une économie de guerre synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs ». C'est pourquoi, la FGF-FO n'acceptera jamais que les services publics et les agents soient les premières victimes d'une politique qui se retournera inmanquablement contre les travailleurs. Pour en savoir plus, tu peux lire ici [le communiqué de la FGF-FO](#).

Pass culture

Nous te soumettons également la pétition lancée par nos camarades du SNLA-FO " **NON au gel de la part collective du Pass culture**".

Merci de la relayer, notamment en direction des artistes avec lesquels nos collègues portent les interventions Éducation Artistique et Culturelle. Tu peux également la signer en ligne ici

<https://framaforms.org/non-au-gel-de-la-part-collective-du-pass-culture-egal-acces-a-la-culture-pour-tous-1740402100>

École inclusive :

Force Ouvrière était conviée au comité de suivi de l'École inclusive, qui ne s'était pas réuni depuis un an. Pendant deux heures, sous la houlette d'E. Borne et de Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, les intervenants se sont livrés à un satisfecit des politiques menées jusqu'à présent et ont détaillé les mesures à venir pour mettre en œuvre l'acte 2 de l'École inclusive ... Pour lire la suite, clique sur le lien suivant : <https://www.fo-fnecfp.fr/wp-content/uploads/2025/02/25-02-25-com-comite-suivi-ecole-inclusive.pdf>.

F3SCT

La dernière Formation Spécialisée Santé Sécurité & Conditions de Travail du CSA Académique s'est réunie le 18 février dernier. Présidée par le DRRH de l'académie, la séance a commencé par la lecture de notre [déclaration liminaire](#). A noter que notre organisation a été une nouvelle fois la seule à en faire une...

- Registre SST

L'interface a été modernisée et la saisie d'une fiche SST est plus intuitive. Au niveau des fiches SST, il y en a eu 1086 depuis le début de l'année scolaire (1er et 2nd degré confondus), dont un tiers n'a toujours pas reçu de réponse, et 75 % des fiches concernent des risques psychosociaux. Le Président a rappelé que la Rectrice souhaitait que toutes les fiches SST aient une réponse !

- CMC & RH de proximité

Un point a été fait avec 2 Conseillères Mobilité Carrière. Les entretiens demandés par les personnels du second degré sont en hausse de 37% en 1 an ! Il nous a été rappelé qu'avant de prendre rendez-vous avec un CMC, il faut d'abord prendre contact avec le réseau RH de proximité. Nous avons

signalé que la prise de rendez-vous avec un RH de proximité est parfois techniquement impossible, du moins sur certaines circonscriptions ! N'hésite pas à te rapprocher de notre organisation lorsque tu éprouves des difficultés dans tes démarches.

- Avis

Des avis proposés par les membres de la F3SCT A, ont été lus et votés en fin de séance. A part pour l'avis n°4, sur lequel la Fsu s'est abstenue, il est à noter qu'ils ont été votés à l'unanimité des Organisations Syndicales représentatives FO, Fsu & Unsa). Tu peux retrouver [ces avis en ligne sur notre site Internet](#).

Bonne semaine, le bureau du SNFOLC

Calendrier des mutations intra académiques (ce calendrier peut encore changer) :

- Formulation des demandes de mutation sur I-Prof : **du 19 mars 2025 (10h) au 2 avril 2025 (12h)**.
- Téléchargement de confirmation : **du 3 au 8 avril 2025**
- Date limite de réception des confirmations à la DPE et de demandes d'attribution de bonifications spécifiques : **9 avril 2025**
- Affichage des barèmes : **du 8 mai 2025 au 23 mai 2025**
- Date limite de contestation : **20 mai 2025**
- Résultat du mouvement : **13 juin 2025**
- Réunions bilatérales à propos des recours : **le 2 juillet 2025**

Dates importantes

- Les prochaines RIS [pour connaître les droits des AESH](#),
- Résultats des mutations inter le 14 mars
- CSA D sur les créations et suppressions de poste le 21 mars
- CSA A sur, entre autres la répartition des professeurs documentalistes, des CPE, du personnel AED, ... le 25 mars

Le « sachiez-vous »

« Pain, Paix, Liberté ! »

Lors de son « Adresse aux français », le Président de la République a voulu alerter la population sur les bouleversements géopolitiques au niveau international et les menaces qui pèsent sur la sécurité de notre pays et sur la paix.

FO veut rappeler son attachement indéfectible à la paix et à l'expression « Pour le pain, la paix, la liberté » qui rappelle l'engagement historique de FO, incarné dès ses origines par son fondateur Léon Jouhaux, prix Nobel de la paix en 1951.

Ce discours alarmiste et inquiétant, à plus d'un titre, voudrait nous inviter à reconsidérer l'ensemble de nos politiques publiques et met l'accent sur un effort budgétaire sans précédent à réaliser donnant la priorité à la défense et au réarmement.

Pour FO, les nouvelles priorités budgétaires ne doivent en aucun cas conduire à plus d'austérité pour des politiques aussi essentielles que l'enseignement, la santé, la sécurité sociale (qui fête ses 80 ans cette année), la solidarité ou les droits sociaux. FO souligne que les politiques économiques menées depuis de trop nombreuses années ont conduit à affaiblir notre tissu productif et industriel, notre appareil de formation et nos services publics.

FO ne saurait accepter que les salariés soient contraints à des efforts et des sacrifices alors que des moyens budgétaires peuvent être mobilisés dans la manne des aides publiques versées aux entreprises, sans contrôle ni conditions, dans la lutte contre l'évasion fiscale ou dans la taxation des dividendes, dont le montant atteint des niveaux records, de près de 100 milliards d'euros en 2024.

Sans être indifférente à la sécurité de la nation, FO ne veut participer ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une économie de guerre, synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs.

FO dénonce les postures va-t'en guerre et toute escalade guerrière, d'où qu'elles viennent, et continue d'appeler à une résolution pacifique de tous les conflits dans le respect du droit international avec un engagement des autorités françaises en ce sens.

Paris, le 6 mars 2025

SNEFO